



Conseil d'administration du 27 novembre 2017

Résolution modificative n°2017/16

« Sensibilisation, formation et expertises pour la valorisation des patrimoines construits » (Projet LEADER)

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve le projet « Sensibilisation, formation et expertises pour la valorisation des patrimoines construits » tel que présenté dans le formulaire de demande de subvention FEADER déposé auprès du GAL du Pays gapençais,
- approuve le plan de financement de l'opération « Sensibilisation, formation et expertises pour la valorisation des patrimoines construits » inscrite au budget,

Ressources	Montant	Part (%)
Europe - FEADER	18 387,16 €	42
Région et/ou Département	12 258,11 €	28
Parc national des Ecrins (Autofinancement)	13 133,69 €	30
TOTAL	43 778,96 €	100

- s'engage à financer le projet tel que présenté dans le dossier de demande de financement déposé au service instructeur après avis d'opportunité favorable du Comité de programmation LEADER du Pays Gapençais,
- sollicite une aide financière de l'Europe de 18 387,16 € au titre du programme opérationnel LEADER,
- sollicite une aide financière de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et/ou du Département des Hautes-Alpes d'un montant de 12 258,11 € au titre du programme opérationnel LEADER 2014-2020,
- s'engage à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés et à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire.

Le Président,


Bernard HERITIER

Le Directeur,


Pierre COMMENVILLE